

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville le : 16 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Alexis CREUSEVEAU

Membres présents : 36

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, M. Alexis CREUSEVEAU, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Laetitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, M. Eric AHIALEY, Mme Muriel NÉMOZ, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, M. Gabriel SAINT-LOUIS, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 7

Mme Martine CHAREYRE pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Raphaël SULTANA pouvoir à M. Pascal MIRALLES-FOMINE
Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Samir M'HACHI pouvoir à Mme Odile LEPINASSE
Mme Nadia DJELTI pouvoir à Mme Laurence MARTEL
M. Frédéric RENAUD pouvoir à Mme Laetitia PEPINO

Délibération n°20260409DEL4

MARCHES PUBLICS

Commission d'Appel d'Offres - Désignations des membres titulaires et suppléants

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens, le titulaire est choisi par la Commission d'appel d'offres.

L'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que la commission est composée, lorsqu'il s'agit d'une commune de 3 500 habitants et plus :

- du Maire, président,
- de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein.

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres titulaires par scrutin de liste à bulletins secrets, sans panachage ni vote préférentiel, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application du plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Enfin, il est précisé que sauf délibération contraire, en application de l'article R. 2162-24 du Code de la Commande Publique, les membres élus pour composer la Commission d'Appel d'Offres siègent également, en cette qualité, dans les jurys prévus par la réglementation de la commande publique.

3 listes ont été déposées :

- Liste « ENCORE + ET TOUJOURS MIEUX » composée de :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Pascal MIRALLES-FOMINE	Arielle HILLENMEYER
Nathalie BRAMET	Emmanuel MAILLET
Michel ARACIL	Patricia BENZEKRY
Hervé THIBAUD	Muriel ROBIC
Michel CHAVALARD	Raphaël SULTANA

- Liste « BRON EN COMMUN » composée de :

TITULAIRE	SUPLÉANT
Ledion LAKURIQI	Patrice BADARD

- Liste « BRON INSOUMISE » composée de :

TITULAIRE	SUPLÉANT
Hélène QUINQUETON	Aline CONCHONNET

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part aux votes : 0
- Nombre de votants : **43**
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : **0**

- Nombre de suffrages exprimés : 42
- Nombre de voix obtenues par la liste « ENCORE + ET TOUJOURS MIEUX » : 3
- Nombre de voix obtenues par la liste « BRON EN COMMUN » : 4
- Nombre de voix obtenues par la liste « BRON INSOUMISE » : 3

Soit, après répartition à la proportionnelle au plus fort reste :

- 4 sièges pour la liste « ENCORE + ET TOUJOURS MIEUX »
- 1 siège pour la liste « BRON EN COMMUN »

En conséquence, sont désignés pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Pascal MIRALLES-FOMINE	Arielle HILLENMEYER
Nathalie BRAMET	Emmanuel MAILLET
Michel ARACIL	Patricia BENZEKRY
Hervé THIBAUD	Muriel ROBIC
Ledion LAKURIQI	Patrice BADARD

Le Maire,

Jérémie BREAUD